



Zone Artisanale Les Pins
43620 SAINT-PAL-DE-MONS
Tél. : 04 71 66 62 32
FAX : 04 71 66 17 00
E-Mail : direction@janusac.fr

Certificat de conformité

Client : Perle du Nord

Désignation des produits : Housse en PE

Date d'édition : 13/4/18

Sur la base des informations communiquées par nos fournisseurs de matières premières, nous certifions que la composition des produits listés que nous vous livrons est conforme aux réglementations suivantes concernant le contact alimentaire :

- Règlement 1935/2004 & Dir. 2002/72/EEC et amendements 2005/79/CE, 975/2009
- Règlement CE 2023/2006 et amendements 282/2008
- Règlement CE 10/2011 du 14 janvier 2011 et amendements 1183/2012, 1282/2011
- Règlement CE 852/2004
- Règlement CE 764/2008
- Réf. française : décret 2007-766 modifié par décret 2008-1469
- Réf française : loi n°2012-1442 du 24/12/2012
- Au décret 98/638 du 20/7/1998 (transposition de la Directive 94/62 CE)

Et notamment que les composants entrant dans leur fabrication respectent les critères de migration globale tels que définis dans ces réglementations.

Dans la composition des produits, nous n'utilisons pas ni incorporons pas de manière intentionnelle de

- Substances allergène majeures et OGM telles que décrites dans le décret n°2008-1153 du 7 novembre 2008
- Bisphénol A
- Substances concernées par l'annexe XV du règlement REACH (liste des substances soumises à autorisation)

Ce certificat ne couvre pas :

- Toute modification apportée à la composition du produit par l'addition de substances quelle qu'en soit la nature.
- Toute modification préjudiciable à l'intégrité du produit résultant de la mise en œuvre.
- Toute utilisation et/ou tout stockage inadéquat du matériau et des objets finis.

Le produit est utilisé pour l'emballage de produits secs : fruits et légumes (catégories 04.01 et 04.04)

Service qualité JANUSAC

Ce certificat a été créé de manière électronique et ne nécessite pas de signature